



Communiqué de presse

Jeudi 17 octobre 2019

Sécurité à Paris : le Gouvernement manque une occasion de tenir ses engagements

Hier soir au Sénat, dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, le Gouvernement a voté contre un amendement législatif qui permettait d'apporter la dernière pierre à la création de la police municipale parisienne.

Cette décision est incompréhensible. Le Ministre de l'intérieur Christophe Castaner s'était pourtant engagé à utiliser ce véhicule législatif qui permet de compléter le dispositif existant en élargissant les pouvoirs de police des agents, notamment pour lutter contre l'insécurité routière.

Depuis 2014, de nombreuses réformes ont été menées pour renforcer l'action municipale en matière de prévention et de sécurité. En 2 ans, les effectifs de la DPSP ont triplé, passant de 1000 agents en 2016 à 3200 en 2018.

Cette police municipale parisienne se fonde sur des orientations fortes : faire respecter les « règles du quotidien » avec une police municipale parisienne accessible, centrée sur le contact avec les habitants, présente en soirée, la nuit et le weekend ; un renforcement de l'action de la Ville sur les nuisances sonores, ou sur la sécurité des déplacements.

Alors même que les attentes des Parisiennes et des Parisiens en matière de sécurité sont fortes et que la délinquance continue d'augmenter à Paris, nous rappelons par ailleurs le besoin de contractualiser avec l'État le maintien, voire le renforcement, des effectifs des commissariats.

La ville de Paris met déjà des moyens supplémentaires humains et financiers dans la lutte contre les incivilités et la tranquillité publique afin que la police nationale puisse se recentrer sur son cœur de mission : la lutte contre la délinquance. Cet effort municipal ne peut se faire sans engagement de l'État.

Nous ne doutons pas que le Gouvernement saura entendre la voix des Parisiennes et des Parisiens et rectifiera sa position lors de l'examen du projet de loi à l'Assemblée Nationale.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, est déterminée à construire la Police Municipale Parisienne, très largement plébiscitée par les Parisiennes et les Parisiens. Ce travail se poursuivra, dans un esprit d'unité, sans arrière-pensée partisane de court terme, au service de la sécurité quotidienne des habitants.

Contact presse : Franck Chaumont - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

Contacts presse

Prénom Nom
01.02.03.04.05 / 06.07.08.09.10
p.nom@paris.fr

Prénom Nom
01.02.03.04.05 / 06.07.08.09.10
p.nom@paris.fr